

# VILLE DE RICHIBUCTO

États financiers consolidés

31 décembre 2020

## TABLE DES MATIÈRES

	<b>Page</b>
Rapport de l'auditeur indépendant	1 - 3
État consolidé des résultats	4
État consolidé de la situation financière	5
État consolidé de la variation de la dette nette	6
État consolidé des flux de trésorerie	7
Notes afférentes aux états financiers consolidés	8 - 24



## **RAPPORT DE L'AUDITEUR INDÉPENDANT**

À son Honneur le Maire et membres du Conseil municipal,

### **Rapport sur les états financiers consolidés**

#### **Opinion**

Nous avons effectué l'audit des états financiers consolidés de la Ville de Richibucto, qui comprennent l'état consolidé de la situation financière au 31 décembre 2020 et les états consolidés des résultats, de la variation de la dette nette et des flux de trésorerie pour l'exercice terminé à cette date, ainsi que les notes complémentaires, y compris le résumé des principales méthodes comptables.

À notre avis, les états financiers consolidés ci-joints donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière consolidée de la Municipalité au 31 décembre 2020, ainsi que des résultats consolidés de ses activités et de ses flux de trésorerie consolidés pour l'exercice terminé à cette date, conformément aux normes comptables canadiennes du secteur public.

#### **Fondement de l'opinion**

Nous avons effectué notre audit conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont plus amplement décrites dans la section « Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers consolidés » du présent rapport. Nous sommes indépendants du groupe conformément aux règles de déontologie qui s'appliquent à l'audit des états financiers consolidés au Canada et nous nous sommes acquittés des autres responsabilités déontologiques qui nous incombent selon ces règles. Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit.

#### **Autre point**

Les états financiers consolidés pour l'exercice terminé le 31 décembre 2019 ont été audités par un autre auditeur qui a exprimé sur ces états une opinion non modifiée en date du 29 avril 2020.

#### **Responsabilités de la direction et des responsables de la gouvernance à l'égard des états financiers consolidés**

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle des états financiers consolidés conformément aux normes comptables canadiennes du secteur public, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers consolidés exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Lors de la préparation des états financiers consolidés, c'est à la direction qu'il incombe d'évaluer la capacité de la Municipalité à poursuivre son exploitation, de communiquer, le cas échéant, les questions relatives à la continuité de l'exploitation et d'appliquer le principe comptable de continuité d'exploitation, sauf si la direction a l'intention de liquider le groupe ou de cesser son activité ou si aucune autre solution réaliste ne s'offre à elle.

Il incombe aux responsables de la gouvernance de surveiller le processus d'information financière de la Municipalité.



**Bourque  
Richard  
Boutot** P.C. INC.

CHARTERED PROFESSIONAL ACCOUNTANTS | COMPTABLES PROFESSIONNELS AGRÉÉS

### **Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers consolidés**

Nos objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers consolidés pris dans leur ensemble sont exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, et de délivrer un rapport de l'auditeur contenant notre opinion. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit réalisé conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada permettra toujours de détecter toute anomalie significative qui pourrait exister. Les anomalies peuvent résulter de fraudes ou d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce que, individuellement ou collectivement, elles puissent influencer sur les décisions économiques que les utilisateurs des états financiers consolidés prennent en se fondant sur ceux-ci.

Nos responsabilités à l'égard de l'audit des états financiers consolidés sont décrites de façon plus détaillée dans l'annexe jointe à notre rapport. Cette description, qui se trouve à la page 3, fait partie intégrante de notre rapport.

Les chiffres des budgets sont présentés pour fins de comparaison. Ils ont été préparés et approuvés par le Conseil municipal. Ces chiffres n'ont pas fait l'objet d'un audit ou d'un examen.

*Bourque Richard Boutot*

Comptables professionnels agréés

Dieppe, NB  
le 20 avril 2021

443 boul. Adélarde-Savoie Blvd.,  
Dieppe, NB, E1A 0N7

t · (506) 857-2290  
f · (506) 857-8468

[www.brbcpa.ca](http://www.brbcpa.ca)

## **ANNEXE AU RAPPORT DE L'AUDITEUR INDÉPENDANT**

### **Description des responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers consolidés**

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada, nous exerçons notre jugement professionnel et faisons preuve d'esprit critique tout au long de cet audit. En outre :

- nous identifions et évaluons les risques que les états financiers consolidés comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, concevons et mettons en œuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques, et réunissons des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative résultant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne;
- nous acquérons une compréhension des éléments du contrôle interne pertinents pour l'audit afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle;
- nous apprécions le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que des informations y afférentes fournies par cette dernière;
- nous tirons une conclusion quant au caractère approprié de l'utilisation par la direction du principe comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments probants obtenus, quant à l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou situations susceptibles de jeter un doute important sur la capacité du groupe à poursuivre son exploitation. Si nous concluons à l'existence d'une incertitude significative, nous sommes tenus d'attirer l'attention des lecteurs de notre rapport sur les informations fournies dans les états financiers consolidés au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas adéquates, d'exprimer une opinion modifiée. Nos conclusions s'appuient sur les éléments probants obtenus jusqu'à la date de notre rapport. Des événements ou situations futurs pourraient par ailleurs amener le groupe à cesser son exploitation;
- nous évaluons la présentation d'ensemble, la structure et le contenu des états financiers consolidés, y compris les informations fournies dans les notes, et apprécions si les états financiers consolidés représentent les opérations et événements sous-jacents d'une manière propre à donner une image fidèle;
- nous obtenons des éléments probants suffisants et appropriés concernant l'information financière des entités pour exprimer une opinion sur les états financiers consolidés. Nous sommes responsables de la direction, de la supervision et de la réalisation de l'audit du groupe, et assumons l'entière responsabilité de notre opinion d'audit.

Nous communiquons aux responsables de la gouvernance notamment l'étendue et le calendrier prévus des travaux d'audit et nos constatations importantes, y compris toute déficience importante du contrôle interne que nous aurions relevée au cours de notre audit.

**VILLE DE RICHIBUCTO**

États consolidés des résultats

Année terminée le 31 décembre

	2020 Budget (non-audité) (Note 17)	2020 Réel	2019 Réel
<b>REVENUS</b>			
Mandat d'impôts fonciers	1 612 895 \$	1 612 895 \$	1 512 474 \$
Subventions sans condition	87 906	89 000	89 166
Prestations de services à d'autres gouvernements	139 580	128 679	129 312
Ventes de services, amendes et autres frais	842 169	707 745	820 074
Autres transferts gouvernementaux	-	92 625	91 390
Frais et usagers - Eau et égouts	520 930	546 396	418 563
Intérêts	50	135	278
Autres	29 364	69 402	35 385
	<u>3 232 894</u>	<u>3 246 877</u>	<u>3 096 642</u>
<b>DÉPENSES</b>			
Services d'administration générale	490 030	387 799	426 698
Services de protection	514 654	509 678	493 219
Services de transport	426 846	415 278	404 618
Services d'hygiène	98 744	103 513	101 488
Services de développement économique	301 809	245 941	314 190
Services récréatifs et culturels	1 443 954	1 367 340	1 149 000
Approvisionnement en eau et évacuation des eaux usées	664 420	659 470	674 282
	<u>3 940 457</u>	<u>3 689 019</u>	<u>3 563 495</u>
Déficit pour l'année (note 14)	<u>(707 563) \$</u>	(442 142)	(466 853)
Excédent accumulé au début de l'année		<u>17 943 582</u>	18 410 435
Excédent accumulé à la fin de l'année		<u>17 501 440 \$</u>	<u>17 943 582 \$</u>

**VILLE DE RICHIBUCTO**

État consolidé de la situation financière

31 décembre

2020

2019

**ACTIFS FINANCIERS**

Encaisse (note 3)	321 181 \$	185 018 \$
Comptes à recevoir		
Général	433 884	371 253
Gouvernement fédéral et ses agences (note 4)	54 126	35 592
Province du Nouveau-Brunswick (note 5)	49 285	10 588
	<b>858 476 \$</b>	<b>602 451 \$</b>

**PASSIFS**

Emprunt bancaire	126 532 \$	113 777 \$
Comptes à payer et frais courus	94 865	109 334
Revenus différés (note 6)	224 336	151 838
Dette à long terme (note 7)	2 435 198	2 650 031
Congés de maladie courus (note 8)	35 039	28 753
Avantages postérieurs à l'emploi payables (note 9)	136 204	190 540
Dû à des organisations affiliées	94 174	80 284
	<b>3 146 348</b>	<b>3 324 557</b>

**DETTE NETTE****(2 287 872)**      **(2 722 106)****ACTIFS NON FINANCIERS**

Immobilisations corporelles (note 13)	34 820 892	34 677 795
Amortissement cumulé (note 13)	15 036 179	14 016 706
	<b>19 784 713</b>	<b>20 661 089</b>
Charges payées d'avance	4 599	4 599
	<b>19 789 312</b>	<b>20 665 688</b>
<b>EXCÉDENT ACCUMULÉ</b>	<b>17 501 440 \$</b>	<b>17 943 582 \$</b>

APPROUVÉ PAR

\_\_\_\_\_, Maire

\_\_\_\_\_, Trésorier

---

**VILLE DE RICHIBUCTO**

État consolidé de la variation de la dette nette

Année terminée le 31 décembre

	<b>2020</b>	2019
Déficit pour l'année	<b>(442 142) \$</b>	(466 853) \$
Acquisition d'immobilisations corporelles	<b>(143 097)</b>	(483 546)
Amortissement des immobilisations corporelles	<b>1 019 473</b>	809 515
Augmentation (diminution) de la dette nette	<b>434 234</b>	(140 884)
Dette nette au début de l'exercice	<b>(2 722 106)</b>	(2 581 222)
Dette nette à la fin de l'exercice	<b>(2 287 872) \$</b>	(2 722 106) \$



**VILLE DE RICHIBUCTO**

État consolidé des flux de trésorerie

Année terminée le 31 décembre

2020

2019

Augmentation (diminution) de trésorerie et des équivalents de trésorerie

**Mouvements de trésorerie liés à l'exploitation**

Déficit pour l'année	(442 142) \$	(466 853) \$
Amortissement des immobilisations corporelles	1 019 473	809 515
Comptes à recevoir - Général	(62 631)	70 775
Comptes à recevoir - Gouvernement fédéral et ses agences	(18 534)	1 478 375
Comptes à recevoir - Province du Nouveau-Brunswick	(38 697)	866 672
Comptes payables et frais courus	(14 469)	(2 403 966)
Revenus différés	72 498	128 690
Congés de maladie courus	6 286	(9 855)
Avantages postérieurs à l'emploi payables	(54 336)	(6 278)
Dû à des organisations affiliées	13 890	14 154
	<b>481 338</b>	<b>481 229</b>

**Activités d'investissement en immobilisations**

Acquisition d'immobilisations corporelles	(143 097)	(483 546)
---	-----------	-----------

**Activités de financement**

Emprunt bancaire	12 755	(780 007)
Dette à long terme	(214 833)	800 124
	<b>(202 078)</b>	<b>20 117</b>

Augmentation nette de la trésorerie et des équivalents de trésorerie

136 163 17 800

Trésorerie et équivalents de trésorerie

Au début de l'exercice 185 018 167 218

À la fin de l'exercice

321 181 \$ 185 018 \$

**1. Objectif de l'organisation**

La Ville de Richibucto a été incorporée comme village par la *Loi sur les municipalités* du Nouveau-Brunswick le 21 décembre 1966 et incorporée comme ville le 1er juillet 1985. En tant que municipalité, la Ville de Richibucto est exemptée d'impôt sur le revenu en vertu de l'alinéa 149 (1)(c) de la *Loi canadienne de l'impôt sur le revenu*.

---

**2. Résumé des principales conventions comptables**

Les états financiers consolidés de la Ville de Richibucto reposent sur les observations de l'administration présentées conformément aux principes comptables généralement reconnus du Canada pour les gouvernements locaux, comme le recommande le Conseil sur la comptabilité dans le secteur public (CCSP) de Comptables professionnels agréés du Canada (CPA Canada).

Les états financiers présentés selon les normes du CSP portent surtout sur la situation financière de la Municipalité et sur les changements à cet égard. L'état consolidé de la situation financière comprend tous les passifs et actifs de la Municipalité.

Les aspects importants des conventions comptables adoptées par la Municipalité sont les suivants :

**Entité publiante**

Les états financiers consolidés reflètent les actifs, les passifs, les revenus, les dépenses et les changements à la dette nette et au flux net de trésorerie de l'entité publiante. L'entité publiante comprend toutes les organisations et entreprises responsables de l'administration des affaires et des ressources de la Municipalité et qui sont la propriété de la Municipalité ou qui sont contrôlées par elle.

Les transactions et les soldes interservices et organisationnels sont éliminés.

**Budget**

Les montants inscrits aux présents états financiers ont été approuvés par le conseil le 17 décembre 2019 et par le Ministre des gouvernements locaux le 21 janvier 2020.

**Comptabilisation des recettes**

- (a) Les recettes non affectées sont enregistrées sur la base de la comptabilité d'exercice et sont constatées lorsque la somme recouvrée est raisonnablement assurée. Les contributions avec restrictions sont comptabilisées en tant que revenu de l'année auquel les frais connexes sont engagés.
- (b) Les autres recettes sont enregistrées lorsqu'elles sont réalisées.

**Recours à des estimations**

La préparation des états financiers consolidés en conformité avec les principes comptables généralement reconnus du Canada exige que la direction effectue des estimations et formule des hypothèses qui ont une influence sur les montants déclarés à l'actif et au passif et sur la déclaration des actifs et des passifs éventuels à la date des états financiers consolidés, ainsi que sur les montants déclarés de revenus et de dépenses au cours de l'exercice. Ces estimations sont examinées périodiquement et, si des rectifications deviennent nécessaires, elles sont signalées dans les revenus de la période à laquelle elles deviennent connues. Les résultats peuvent être différents de ces estimations.

**2. Résumé des principales conventions comptables (suite)****Instruments financiers**

Les instruments financiers de la Municipalité se composent de l'encaisse, de comptes débiteurs, des montants exigibles du gouvernement du Nouveau-Brunswick, des montants exigibles du gouvernement fédéral, des montants exigibles des fonds propres, d'un prêt bancaire, de créditeurs, de charges à payer et des dettes à long terme. Sauf indication contraire, la direction est d'avis que la Municipalité n'est pas exposée à d'importants risques de taux d'intérêt, taux de change ou de crédit découlant de ces outils financiers. La juste valeur de ces outils financiers correspond approximativement à leur valeur comptable, à moins d'indication contraire.

La Municipalité est exposée au risque de crédit par le biais des comptes débiteurs. La Municipalité minimise les risques de crédit grâce à une gestion régulière du crédit.

**Encaisse et équivalents d'encaisse**

Encaisse et équivalents d'encaisse comprennent l'encaisse en main, les soldes bancaires et dépôts à court terme ayant une échéance initiale de trois mois ou moins.

**Immobilisations corporelles**

Les immobilisations corporelles sont comptabilisées selon leur coût qui comprend tous les montants qui sont directement attribuables à l'acquisition, la construction, le développement ou l'amélioration de l'actif. Le coût des immobilisations corporelles est amorti sur une base linéaire pendant la durée de vie utile estimée comme suit :

<b>Type d'actif</b>	<b>Années</b>
Améliorations foncières	5-25 années
Bâtiments	40 années
Véhicules	3-5 années
Machineries et équipements	5-15 années
Équipement lourd	10-15 années
Matériel et logiciels et équipement de télécommunications	3-5 années
Meubles	3-5 années
Revêtements de route	5-15 années
Voies étagées	10-30 années
Ponts	30-50 années
Structures maritimes	25-30 années
Éclairage / feux de circulation	10-15 années
Réseaux d'alimentation en eau et d'évacuation des eaux usées	15-100 années
Barrages et ouvrages hydrauliques	25-50 années
Améliorations locatives	pendant la durée du bail

Les actifs en construction ne sont pas amortis tant que l'actif n'est pas disponible pour une utilisation productive.

**Information sectorielle**

La Ville de Richibucto est une municipalité diversifiée qui offre une grande gamme de services à ses résidents. Aux fins de la gestion des rapports, les opérations et les activités de la Municipalité sont organisées et signalées par fonction. Cette présentation a été créée dans le but d'enregistrer des activités spécifiques pour atteindre certains objectifs conformément à des règlements spéciaux, des restrictions ou des interdictions. Les services municipaux sont fournis par les départements suivants:

---

**VILLE DE RICHIBUCTO**Notes afférentes aux états financiers consolidés  
31 décembre 2020

---

**2. Résumé des principales conventions comptables (suite)**Services d'administration générale

Cette section est responsable du financement global et de l'administration locale de la Municipalité. Ceci comprend les fonctions du conseil, gestion générale et financière, les questions juridiques et de conformité avec la législation ainsi que les relations civiques.

Services de protection

Cette section est responsable de la prestation des services de police, la protection contre les incendies, les mesures d'urgence, le contrôle des animaux et autres mesures de protection.

Services de transport

Cette section est responsable des services en commun, de l'entretien des routes, des services de circulation et de stationnement et autres fonctions reliées.

Services d'hygiène

Cette section est responsable de l'enlèvement des déchets solides.

Services de développement économique

Cette section est responsable du zonage, du développement communautaire, du tourisme et autres services de développement et promotionnels.

Services récréatifs et culturels

Cette section est responsable de l'entretien et l'exploitation des installations récréatives et culturelles incluant les piscines, les arénas, les parcs et terrain de jeux et autres établissements récréatifs et culturels.

Systèmes d'eau et égouts

Cette section est responsable de la fourniture de services d'eau et d'égouts, y compris l'entretien et l'exploitation des réseaux souterrains, les usines de traitement, des réservoirs et des lagunes.

**Avantages postérieurs à l'emploi**

La Municipalité a reconnu ses obligations en vertu des régimes postérieurs à l'emploi et les coûts connexes, net des actifs du régime. La Municipalité a un avantage de congé de maladie tel que documenté dans la note 8, une attribution pour service à long terme et un régime de retraite tel que documenté dans la note 9.

---

**3. Encaisse**

	<u>2020</u>	<u>2019</u>
Encaisse - affectée (note 16)	299 877 \$	315 175 \$
Encaisse - non affectée	21 304	(130 157)
	<u>321 181 \$</u>	<u>185 018 \$</u>

**VILLE DE RICHIBUCTO**Notes afférentes aux états financiers consolidés  
31 décembre 2020

	<u>2020</u>	<u>2019</u>
<b>4. Sommes à recevoir du gouvernement fédéral et de ses agences</b>		
Agence du revenu du Canada (remboursement de TVH)	22 700 \$	25 004 \$
Société de développement régional	31 426	10 588
	<u>54 126 \$</u>	<u>35 592 \$</u>
<b>5. Sommes à recevoir du gouvernement du Nouveau-Brunswick</b>		
Subvention de relance sécuritaire - COVID	27 383 \$	- \$
Société de développement régional	21 902	10 588
	<u>49 285 \$</u>	<u>10 588 \$</u>
<b>6. Revenus différés</b>		
Levée de Fonds - Aréna	- \$	18 100 \$
Fonds de la taxe sur l'essence	200 725	113 439
Frais aux usagers - Eau et égouts	4 031	849
Loyers et autres	19 580	19 450
	<u>224 336 \$</u>	<u>151 838 \$</u>
<b>7. Dette à long terme</b>		
<u>Corporation de financement des municipalités du Nouveau-Brunswick</u>		
<u>Débiteures:</u>		
BM14-2015, remboursé durant l'exercice	-	43 000
BW27-2019, 1.95%-2.95%, due en 2039, DC no 17-0105	971 000 \$	1 000 000 \$
BQ16-2017, 1.20%-3.30%, due en 2032, DC no 14-0053	77 000	82 000
BP19 -2016, 1.20%-3.80%, due in 2036, DC no 09-0027	273 000	286 000
BM15-2015, 0.95%-2.80%, due en 2025, DC no 03-0007	153 000	182 000
BL25-2014, 1.20%-3.10%, due en 2024, DC no 13-0067	128 000	158 000
BU19-2018, 2.55%-3.55%, due en 2033, DC no 17-0049	131 000	139 000
	<u>1 733 000</u>	<u>1 890 000</u>
<u>Autres</u>		
Emprunt, d'un montant original de 1 200 000 \$, remboursable par versements annuels de 84 433 \$ incluant les intérêts calculés au taux de 3.50%, échéant en 2030	702 198	760 031
	<u>2 435 198 \$</u>	<u>2 650 031 \$</u>

---

**VILLE DE RICHIBUCTO**Notes afférentes aux états financiers consolidés  
31 décembre 2020

---

**7. Dette à long terme (suite)**

L'approbation de la Commission des emprunts de capitaux par les municipalités a été obtenue à l'égard de la dette à long terme.

Les paiements requis sur le principal pendant les cinq prochaines années sont les suivants:

2021 -	176 856 \$
2022 -	182 951 \$
2023 -	188 120 \$
2024 -	192 364 \$
2025 -	163 687 \$

---

**8. Congés de maladie accumulés**

La Municipalité offre un congé de maladie qui s'accumule à 1.25 jours par mois pour employés à temps plein. Tous les employés peuvent accumuler un maximum de 120 jours de congés de maladie. Un employé peut prendre un congé avec solde pour une durée égale au congé de maladie accumulé. Le congé de maladie est un avantage non financé. En tant que tel, il n'y a pas d'actifs applicables. Les prestations sont payées à partir des recettes générales lorsqu'elles viennent à échéance.

---

**9. Avantages postérieurs au départ à la retraite à payer****(a) Attribution pour service à long terme**

Les employés à plein temps de la Municipalité sont admissibles à leurs jours de maladie accumulés, jusqu'à un maximum de 120 jours, après avoir atteint l'âge de 60 ans. Les prestations accumulés sont payables dans l'année ou les employés cessent de travailler pour la Municipalité, soit parce qu'ils prennent leur retraite ou parce qu'ils quittent en bons termes avec l'employeur.

Passif au 31 décembre 2020	22 704 \$
Montant du passif financé dans l'année courante	7 000
Montant financés dans les années antérieures	15 704
	<hr/>
Solde à être financé dans les années futures	- \$

**(b) Obligations découlant du régime de retraite**

La Municipalité et ses employés participent au régime de pension des employés municipaux du Nouveau-Brunswick. Il s'agit d'un régime de retraite à prestations déterminées à employeurs multiples qui est administré par un comité élu par ses membres, conformément aux dispositions de la *Loi sur les municipalités* du Nouveau-Brunswick. Le régime verse des prestations de retraite calculées en fonction des années de service et du salaire maximal moyen.

Les évaluations actuarielles aux fins de provisionnement sont effectuées chaque année ou tous les trois ans, selon la situation financière du régime (présentement à chaque année). Par la suite, les évaluations actuarielles aux fins de comptabilité sont fondées sur les données recueillies (auxquelles des rajustements sont apportés). La plus récente évaluation actuarielle a été préparée au 31 décembre 2018 et a permis de déterminer une obligation au titre des prestations constituées de 125 249 500 \$ pour l'ensemble du régime, calculée d'après l'analyse comptable.

**9. Avantages postérieurs au départ à la retraite à payer (suite)**

L'évaluation actuarielle aux fins de comptabilité a été effectuée en fonction d'un certain nombre d'hypothèses sur des événements futurs, comme les taux d'inflation, les taux d'intérêt, les augmentations salariales ainsi que le roulement et la mortalité des employés. Les hypothèses utilisées tiennent compte des meilleures estimations de la direction. Les renseignements ci-dessous résument les principales hypothèses de l'évaluation au 31 décembre 2019:

- le taux d'inflation prévu est de 2,10% par année;
- le taux d'actualisation servant à déterminer l'obligation au titre des prestations constituées est de 5,75% par année;
- le taux de rendement prévu sur l'actif est de 5,75% par année;
- l'âge de la retraite varie selon l'âge et la catégorie d'emploi;
- la durée moyenne estimative du reste de la carrière active ("DUMERCA") est de 14,0 années.

L'évaluation actuarielle préparée au 31 décembre 2018 indiquait que la valeur marchande de l'actif net disponible pour les prestations accumulées du régime était inférieure à la valeur actualisée de ces prestations. La province du Nouveau-Brunswick a accordé au régime de pension une exemption de versement des cotisations d'équilibre exigibles relativement au déficit de solvabilité. L'évaluation actuarielle du régime révélait un déficit de 7 538 000 \$ selon l'approche de continuité, soit un changement de 7 581 100 \$ comparativement au surplus de 43 100 \$ enregistré au 31 décembre 2017. En se fondant sur les hypothèses au 31 décembre 2018, l'actuaire prévoyait que les taux de cotisation de l'employeur et des employés suffiraient pour rembourser le déficit en moins de 15 ans, c'est-à-dire la période permise par la *Loi sur les prestations de pension*.

Au 31 décembre 2018, le régime versait des prestations à 258 retraités. Le montant total des prestations versées aux retraités et aux participants ayant quitté leur emploi en 2020 était estimé à environ 4 313 800 \$ (en 2019, le montant réel s'est élevé à 5 759 400 \$) pour l'ensemble du régime.

Les employés versent des cotisations variant selon le niveau de leurs gains et leur catégorie d'emploi; le taux de cotisation moyen est d'environ 8,00% pour l'ensemble du régime. Chaque municipalité verse des cotisations égales à celles des employés. L'argent de la caisse de retraite est investi dans des titres à court terme, des obligations, des actions canadiennes et des actions étrangères. En 2020, les cotisations des employés combinées à celles des municipalités sont estimées à environ 6 940 000 \$ (en 2019, elles ont totalisé 6 775 300 \$ pour l'ensemble du régime).

Les renseignements ci-dessous résument les données du régime par rapport à Richibucto:

- l'âge moyen des 8 employés actifs participant au régime est de 47,8 (au 31 décembre 2018)
- les prestations versées en 2019 ont atteint 40 100 \$ et sont estimées à 40 100 \$ en 2020
- combinées, les cotisations se sont chiffrées à 58 000 \$ en 2019 et elles sont estimées à 59 800 \$ en 2020

En plus d'analyser la situation financière du régime en ce qui a trait à Richibucto au 31 décembre 2018 et au 31 décembre 2019, l'actuaire a effectué une extrapolation de l'évaluation actuarielle du 31 décembre 2019 pour déterminer la situation estimative du régime au 31 décembre 2020. L'extrapolation suppose que les hypothèses utilisées au 31 décembre 2020 sont demeurées inchangées depuis le 31 décembre 2019. Elle suppose également un rendement de l'actif de 5,75% après déduction de tous les frais et dépenses. Si la situation diffère de celle qui est supposée, les montants seront rajustés pour rendre compte de la situation réelle. Voir résultats de l'extrapolation:

---

**VILLE DE RICHIBUCTO**Notes afférentes aux états financiers consolidés  
31 décembre 2020

---

**9. Avantages postérieurs au départ à la retraite à payer (suite)**

	2019	Estimation 2020
<b>Passif / (Actif) au titre des prestations constituées</b>		
Passif / (Actif) au titre des prestations constituées au début de la période	140 400 \$	130 000 \$
Charges de retraite pour l'année	18 600	13 400
Moins les cotisations de l'employeur	(29 000)	(29 900)
<b>Passif/(Actif) au titre des prestations constituées à la fin de la période</b>	<b>130 000 \$</b>	<b>113 500 \$</b>

Bref, au 31 décembre 2020, le passif au titre des prestations constituées en ce qui concerne Richibucto est estimé à 113 500\$, alors qu'il était de 140 400\$ au 1er janvier 2019 et de 130 000\$ au 31 décembre 2019. Ce montant est inclus dans les avantages sociaux postérieurs à l'emploi qui sont payables, tels qu'ils sont indiqués dans l'état consolidé de la situation financière.

La situation du passif au titre des prestations constituées est démontrée ci-dessous et illustre les montants non amortis qui sont constatés dans les charges de retraite au fil du temps:

	2019	Estimation 2020
<b>Rapprochement du niveau de capitalisation à la fin de la période</b>		
Obligation au titre des prestations constituées	1 559 700 \$	1 656 100 \$
Actifs du régime	1 510 500	1 617 600
Déficit / (Surplus) du régime	49 200	38 500
Gains / (pertes) non amortis	(80 800)	(75 000)
<b>Passif / (Actif) au titre des prestations constituées à la fin de la période</b>	<b>130 000 \$</b>	<b>113 500 \$</b>

Les données ci-dessous illustrent le rapprochement de l'obligation au titre des prestations constituées du début à la fin de la période:

	2019	Estimation 2020
<b>Rapprochement de l'obligation au titre des prestations constituées</b>		
Obligation au titre des prestations constituées au début de la période	1 489 100 \$	1 559 700 \$
Coût des services courants	39 900	46 600
Versements de prestations	(40 100)	(40 100)
Intérêts pour la période	81 900	89 900
Pertes / (Gains) pendant la période	(11 100)	-
<b>Obligation au titre des prestations constituées à la fin de la période</b>	<b>1 559 700 \$</b>	<b>1 656 100 \$</b>



**9. Avantages postérieurs au départ à la retraite à payer (suite)**

Les données ci-dessous illustrent le rapprochement de l'actif du régime du début à la fin de la période:

	2019	Estimation 2020
<b>Rapprochement de l'actif du régime</b>		
Actif du régime au début de la période	1 344 800 \$	1 510 500 \$
Cotisations de l'employeur	29 000	29 900
Cotisations des employés	29 000	29 900
Versements des prestations	(40 100)	(40 100)
Rendement de l'actif pendant la période	147 800	87 400
<b>Actif du régime à la fin de la période</b>	<b>1 510 500 \$</b>	<b>1 617 600 \$</b>

La totalité des dépenses reliées aux prestations de retraite inclut les composantes suivantes:

	2019	Estimation 2020
<b>Charge de retraite</b>		
Coût des services courants de l'employeur	10 900 \$	16 700 \$
Intérêts sur l'obligation au titre des prestations constituées	81 900	89 900
Rendement prévu de l'actif	(74 500)	(87 400)
Amortissement des soldes non constatés		
Pertes / (Gains)	300	(5 800)
<b>Coût d'amortissement total</b>	<b>300</b>	<b>(5 800)</b>
<b>Charge de retraite</b>	<b>18 600 \$</b>	<b>13 400 \$</b>

La charge de retraite est incluse dans l'état des résultats.

---

**VILLE DE RICHIBUCTO**Notes afférentes aux états financiers consolidés  
31 décembre 2020

---

**10. Conformité des emprunts à court terme****Emprunt provisoire pour le capital eau et égouts**

La Municipalité à l'autorité ministérielle pour les emprunts à court terme comme suit:  
Fonds capital eau et égouts, DC 20-0037 3 227 000 \$

La Municipalité détient les approbations ministérielles non utilisées suivantes:  
Fonds capital eau et égouts, DC 20-0037 243 000 \$

**Emprunt d'exploitation**

Ainsi que le prescrit la *Loi sur les municipalités*, les emprunts pour financer les affaires courantes du Fonds général sont limités à 4% du budget de fonctionnement de la municipalité. Les emprunts pour financer les affaires courantes du Fonds des services publics sont limités à 50% du budget de fonctionnement pour l'année. En 2020, la Municipalité s'est conformée à ces restrictions.

**Emprunt inter fonds**

Le guide servant à la présentation des rapports financiers municipaux exige que les emprunts inter fonds à court terme soient remboursés l'année suivante à moins que l'emprunt est pour un projet de nature capitale. Les montants payables entre les fonds ne sont pas en conformité avec cette exigence.

---

**11. Excédent/déficit au fonds d'eau et égout**

La *Loi sur les municipalités* exige que les excédents/déficits au fonds d'eau et égout soient absorbés par un ou plusieurs des trois budgets de fonctionnement à compter de la deuxième année suivante; l'excédent/déficit à la fin de l'année est le suivant :

	2020	2019
2020 Excédent	29 745 \$	- \$
2019 Déficit	(75 092)	(75 092)
2018 Déficit	(10 684)	(10 684)
2017 Déficit	(52 915)	(63 596)
	<u>(108 946) \$</u>	<u>(149 372) \$</u>

---

**12. Chiffres comparatifs**

Certain chiffres de l'exercice 2019 ont été reclassés afin de rendre leur présentation identique à celle de l'exercice 2020.

**VILLE DE RICHIBUCTO**

Notes afférentes aux états financiers consolidés  
31 décembre 2020

**13. Tableau d'immobilisations corporelles**

	Terrain	Améliorations aux terrains	Bâtiment et améliorations locatives	Véhicules	Machines et équipements	Routes et rues	Infrastructure		Acifis en construction	2020 Total	2019 Total
							Installations de traitements	Eau et égouts			
<b>Coût</b>											
Solde d'ouverture	507 109 \$	6 374 249 \$	12 835 060 \$	398 643 \$	4 186 873 \$	4 441 198 \$	1 865 706 \$	3 684 127 \$	384 830 \$	34 677 795 \$	34 293 993 \$
Ajouts: Additions nets durant l'année	-	353 749	47 184	9 033	81 233	1 018	-	-	63 920	556 137	12 907 754
Moins: Dispositions durant l'année	-	-	-	-	-	-	-	-	413 040	413 040	12 523 952
<b>Solde de fermeture</b>	<b>507 109</b>	<b>6 727 998</b>	<b>12 882 244</b>	<b>407 676</b>	<b>4 268 106</b>	<b>4 442 216</b>	<b>1 865 706</b>	<b>3 684 127</b>	<b>35 710</b>	<b>34 820 892</b>	<b>34 677 795</b>
<b>Amortissement accumulé</b>											
Solde d'ouverture	-	2 488 148	1 188 396	265 499	2 596 295	3 376 558	807 114	3 294 696	-	14 016 706	13 306 935
Ajouts: Amortissement durant l'année	-	202 807	478 522	25 064	161 876	82 359	43 093	25 752	-	1 019 473	809 515
Moins: Amortissement accumulé sur disposition	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	99 744
<b>Solde de fermeture</b>	<b>-</b>	<b>2 690 955</b>	<b>1 666 918</b>	<b>290 563</b>	<b>2 758 171</b>	<b>3 458 917</b>	<b>850 207</b>	<b>3 320 448</b>	<b>-</b>	<b>15 036 179</b>	<b>14 016 706</b>
<b>Valeur nette des immobilisations corporelles</b>	<b>507 109 \$</b>	<b>4 037 043 \$</b>	<b>11 215 326 \$</b>	<b>117 113 \$</b>	<b>1 509 935 \$</b>	<b>983 299 \$</b>	<b>1 015 499 \$</b>	<b>363 679 \$</b>	<b>35 710 \$</b>	<b>19 784 713 \$</b>	<b>20 661 089 \$</b>
Composé de:											
Fonds général	340 704 \$	1 436 854 \$	11 215 326 \$	117 113 \$	1 178 746 \$	983 299 \$	- \$	72 601 \$	- \$	15 344 643 \$	16 048 558 \$
Fonds eau et égouts	166 405	2 600 189	-	-	331 189	-	1 015 499	291 078	35 710	4 440 070	4 612 531
	507 109 \$	4 037 043 \$	11 215 326 \$	117 113 \$	1 509 935 \$	983 299 \$	1 015 499 \$	363 679 \$	35 710 \$	19 784 713 \$	20 661 089 \$

**VILLE DE RICHIBUCTO**  
Notes afférentes aux états financiers consolidés  
31 décembre 2020

**14. Tableau de présentation sectorielle**

	Administration générale	Protection	Transport	Hygiène	Développement économique	Récréatifs et culturels	Eau et égouts	2020 Consolidés	2019 Consolidés
<b>Revenus</b>									
Mandat d'impôts fonciers	241 256 \$	253 380 \$	210 150 \$	48 615 \$	148 590 \$	710 904 \$	- \$	1 612 895 \$	1 512 474 \$
Subvention sans condition	13 312	13 982	11 596	2 683	8 199	39 228	-	89 000	89 166
Prestations de services à d'autres gouvernements	-	93 356	35 323	-	-	-	-	128 679	129 312
Vente de services, amendes et autres frais	20 963	100	-	-	259 474	427 208	-	707 745	820 074
Autres transferts gouvernementaux	-	-	-	-	-	59 297	33 328	92 625	91 390
Frais aux usagers - Eau et égout	123	-	-	-	-	-	546 396	546 396	418 563
Intérêts	68 260	-	-	-	1 142	-	12	135	278
Autres	-	-	-	-	-	-	-	69 402	35 385
	<b>343 914</b>	<b>360 818</b>	<b>257 069</b>	<b>51 298</b>	<b>417 405</b>	<b>1 236 637</b>	<b>579 736</b>	<b>3 246 877</b>	<b>3 096 642</b>
<b>Dépenses</b>									
Salaires et bénéfices	157 078	34 720	-	-	69 506	368 243	1 569	631 116	656 861
Bien et services	201 826	374 273	304 240	102 874	122 937	414 397	430 116	1 950 663	2 001 886
Amortissement	21 753	70 068	111 038	639	49 392	558 411	208 171	1 019 472	809 518
Intérêts	2 658	30 617	-	-	-	26 289	19 614	79 378	72 729
Autres	4 284	-	-	-	4 106	-	-	8 390	22 501
	<b>387 799</b>	<b>509 678</b>	<b>415 278</b>	<b>103 513</b>	<b>245 941</b>	<b>1 367 340</b>	<b>659 470</b>	<b>3 689 019</b>	<b>3 563 495</b>
<b>Excédent (déficit) pour l'année</b>	<b>(43 885) \$</b>	<b>(148 860) \$</b>	<b>(158 209) \$</b>	<b>(52 215) \$</b>	<b>171 464 \$</b>	<b>(130 703) \$</b>	<b>(79 734) \$</b>	<b>(442 142) \$</b>	<b>(466 853) \$</b>

**VILLE DE RICHIBUCTO**

Notes afférentes aux états financiers consolidés  
31 décembre 2020

**15. Réconciliation de l'excédent de l'année**

	Fonctionnement Général	Capital Général	Fonctionnement Eau et égouts	Capital Eau et égouts	Réserve Fonctionnement Général	Réserve Capital Général	Réserve Fonctionnement Eau et égouts	Réserve Capital Eau et égouts	Total
<b>Excédent (déficit) par fonds pour l'année 2020</b>	398 025 \$	(760 487) \$	95 097 \$	(174 843) \$	17 \$	36 \$	12 \$	1 \$	(442 142) \$
<b>Ajustement à l'excédent (déficit) annuel pour le financement requis</b>	(87 395)	-	(10 681)	-	-	-	-	-	(98 076)
Déficit d'avant dernière année									
Transferts entre fonds:									
Fonds de réserve fonctionnement général au fonds de fonctionnement général	15 364	-	-	-	(15 364)	-	-	-	-
Fonds de fonctionnement général au fonds de capital général	(33 147)	33 147	-	-	-	-	-	-	-
Remboursement du principal de la dette à long terme	(159 832)	159 832	-	-	-	-	-	-	-
Remboursement du principal de la dette à long terme	-	-	(55 000)	55 000	-	-	-	-	-
Provision pour congés de maladies courus	5 957	-	3 001	-	-	-	-	-	8 958
Dépenses d'amortissement	-	811 301	-	208 171	-	-	-	-	1 019 472
Changement au montant enregistré sous CSP du régime de retraite défini	(24 400)	-	-	-	-	-	-	-	(24 400)
Montant de financement de la charge à payer des bénéfices d'emplois acquis	-	-	(2 672)	-	-	-	-	-	(2 672)
<b>Total d'ajustements à l'excédent (déficit) de l'année 2020</b>	(283 453)	1 004 280	(65 352)	263 171	(15 364)	-	-	-	903 282
<b>Excédent (déficit) des fonds pour l'année 2020</b>	114 572 \$	243 793 \$	29 745 \$	88 328 \$	(15 347) \$	36 \$	12 \$	1 \$	461 140 \$

**VILLE DE RICHIBUCTO**  
Notes afférentes aux états financiers consolidés  
31 décembre 2020

**16. États des réserves**

	Réserve Fonctionnement Général	Réserve Capital Général	Réserve Fonctionnement Eau et égouts	Réserve Capital Eau et égouts	Total 2020	Total 2019
<b>Actifs</b>						
Encaisse	87 541 \$	160 252 \$	- \$	- \$	247 793 \$	160 487 \$
Débiteurs (Créditeurs)	(10 970)	6 222	2 826	54 006	52 084	154 688
<b>Excédent accumulé</b>	<b>76 571 \$</b>	<b>166 474 \$</b>	<b>2 826 \$</b>	<b>54 006 \$</b>	<b>299 877 \$</b>	<b>315 175 \$</b>
<b>Revenus</b>						
Transfert du Fonds de fonctionnement général	- \$	- \$	- \$	- \$	- \$	15 364 \$
Intérêts	17	36	12	1	66	15
	17	36	12	1	66	15 379
<b>Dépenses</b>						
Transfert au Fonds de fonctionnement général	15 364	-	-	-	15 364	-
<b>Excédent (déficit) pour l'année</b>	<b>(15 347) \$</b>	<b>36 \$</b>	<b>12 \$</b>	<b>1 \$</b>	<b>(15 298) \$</b>	<b>15 379 \$</b>

**16. État des réserves (suite)**

Il est proposé par le conseiller Mazerolle qu'un transfert de 15 634 \$ soit faite du fonds de réserve générale au fonds général, afin d'ajuster des fonds qui ont été reçus de la CSRK en 2019 et qui aurait dû être reçus en 2018 et mis en réserve pour le CKNI.

*Proposée par le conseiller Mazerolle  
Appuyé du conseiller Thompson*

Je certifie que la résolution ci-haut est une copie vraie et exacte de la résolution adoptée à une réunion ordinaire du Conseil le 10 janvier 2020.

\_\_\_\_\_  
Mélanie Savoie  
Greffière  
Ville de Richibucto

\_\_\_\_\_  
Date

**VILLE DE RICHIBUCTO**Notes afférentes aux états financiers consolidés  
31 décembre 2020**17. Budget de fonctionnement réconcilié au budget CSP**

	Budget de fonctionnement Général	Budget de fonctionnement Eau et égouts	Amortissement Immobilisations	Transfert	Total
<b>Revenus</b>					
Mandat d'impôts fonciers	1 612 895 \$	- \$	- \$	- \$	1 612 895 \$
Subvention sans condition	87 906	-	-	-	87 906
Prestations de services à d'autres gouvernements	139 580	-	-	-	139 580
Ventes de services - amendes et autres frais	842 169	-	-	-	842 169
Autres transferts	29 364	-	-	-	29 364
Frais aux usagers - Eau et égouts	-	520 930	-	-	520 930
Intérêts	50	-	-	-	50
	<b>2 711 964</b>	<b>520 930</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>3 232 894</b>
<b>Dépenses</b>					
Services d'administration générale	463 278	-	21 753	4 999	490 030
Service de protection	413 596	-	70 068	30 990	514 654
Services de transport	315 808	-	111 038	-	426 846
Services d'hygiène	98 105	-	639	-	98 744
Services de développement économique	252 417	-	49 392	-	301 809
Services récréatifs et culturels	859 155	-	558 411	26 388	1 443 954
Frais de services de la dette					
Remboursement de la dette à long terme	159 833	54 000	-	(213 833)	-
Intérêts	62 377	20 400	-	(82 777)	-
Approvisionnement en eau et évacuation des eaux usées	-	435 849	208 171	20 400	664 420
Déficit d'avant dernière année	87 395	10 681	-	(98 076)	-
	<b>2 711 964</b>	<b>520 930</b>	<b>1 019 472</b>	<b>(311 909)</b>	<b>3 940 457</b>
<b>Excédent (déficit)</b>	<b>- \$</b>	<b>- \$</b>	<b>(1 019 472) \$</b>	<b>311 909 \$</b>	<b>(707 563) \$</b>



**VILLE DE RICHIBUCTO**Notes afférentes aux états financiers consolidés  
31 décembre 2020**18. Support des dépenses**

	Budget 2020	Réel 2020	Réel 2019
<b>Services d'administration générale</b>			
Service législatifs			
Maire	6 000 \$	6 000 \$	6 000 \$
Conseillers	16 500	16 500	16 500
Autres	33 000	19 163	33 740
	<b>55 500</b>	<b>41 663</b>	<b>56 240</b>
Administration			
Salaires et bénéfices marginaux	216 283	130 607	114 574
Immeuble à bureau	71 720	69 482	67 617
Frais de déplacement	7 975	3 613	6 564
Honoraires professionnels	8 000	1 069	2 714
Dépenses de bureau	39 910	44 085	46 083
Audit externe	10 800	10 794	10 800
	<b>354 688</b>	<b>259 650</b>	<b>248 352</b>
Autres			
Relations publiques	2 500	3 113	2 927
Assurance responsabilité publique	13 725	15 781	13 723
Coûts reliés à l'évaluation	21 845	21 845	21 161
Amortissement	21 753	21 753	21 326
Intérêts	4 999	2 858	41 434
Plan d'adaptation aux changements climatiques	-	9 450	-
Autres	15 020	11 686	21 535
	<b>79 842</b>	<b>86 486</b>	<b>122 106</b>
	<b>490 030 \$</b>	<b>387 799 \$</b>	<b>426 698 \$</b>
<b>Services de protection</b>			
Protection contre l'incendie			
Salaires et bénéfices marginaux	34 520 \$	31 575 \$	29 503 \$
Avertisseurs d'incendie	5 000	3 804	3 637
Formation	5 688	5 785	11
Entretien de la caserne	27 885	26 920	22 425
Équipement	35 039	35 373	46 303
Application des arrêtés	6 780	6 780	-
Amortissement	70 068	70 068	89 882
Intérêts	30 990	30 617	10 732
	<b>215 970</b>	<b>210 922</b>	<b>202 493</b>
Service de police			
G.R.C.	297 122	297 122	290 289
	<b>297 122</b>	<b>297 122</b>	<b>290 289</b>
Autres			
Contrôle des animaux	1 070	1 056	437
Ambulance	492	578	-
	<b>1 562</b>	<b>1 634</b>	<b>437</b>
	<b>514 654 \$</b>	<b>509 678 \$</b>	<b>493 219 \$</b>

**VILLE DE RICHIBUCTO**Notes afférentes aux états financiers consolidés  
31 décembre 2020**18. Support des dépenses**

	Budget 2020	Réel 2020	Réel 2019
<b>Services de transport</b>			
Transport routier			
Entretien	68 060 \$	63 973 \$	72 426 \$
Enlèvement de la neige	176 948	173 567	173 199
Éclairage des rues	56 000	56 198	55 425
Services relatifs à la circulation	7 300	7 487	5 581
Amortissement	111 038	111 038	92 009
Autres	7 500	3 015	5 978
	<b>426 846 \$</b>	<b>415 278 \$</b>	<b>404 618 \$</b>
<b>Services d'hygiène</b>			
Enlèvement des déchets solides	38 675 \$	41 916 \$	39 780 \$
Site d'enfouissement des déchets solides	59 430	60 958	60 643
Amortissement	639	639	1 065
	<b>98 744 \$</b>	<b>103 513 \$</b>	<b>101 488 \$</b>
<b>Services de développement économique</b>			
Planification	38 004 \$	38 005 \$	37 149 \$
Commission économique	4 748	4 748	3 876
Développement communautaire	-	26	23 843
Développement Weldon Creek et parc de maison	2 000	1 870	1 459
Tourisme et développement municipal	207 665	151 900	205 546
Amortissement	49 392	49 392	42 317
	<b>301 809 \$</b>	<b>245 941 \$</b>	<b>314 190 \$</b>
<b>Services récréatifs et culturels</b>			
Salaires et bénéfices marginaux	358 289 \$	311 324 \$	340 900 \$
Dépenses de bureau	-	24	-
Assurance	1 409	1 445	230
Entretien et réparations	5 980	6 626	8 408
Électricité et chauffage	9 000	4 121	6 506
Autres	10 650	9 557	5 730
Aréna	356 208	336 417	363 379
Dépenses de la bibliothèque	26 644	26 596	17 816
Centres et salles communautaires	80 195	76 609	85 683
Parcs et terrains de jeux	10 780	9 921	10 674
Amortissement	558 411	558 411	309 674
Intérêts	26 388	26 289	-
	<b>1 443 954 \$</b>	<b>1 367 340 \$</b>	<b>1 149 000 \$</b>
<b>Eau et égouts</b>			
Approvisionnement en eau			
Administration	3 500 \$	3 247 \$	4 134 \$
Transmission et distribution	70 013	93 749	90 479
Amortissement	128 451	128 451	172 195
Autres	8 660	5 757	5 460
Collecte des eaux usées et d'éliminations			
Administration	214 529	209 317	166 340
Système de collecte	136 647	116 971	131 721
Amortissement	79 720	79 720	81 050
Honoraires professionnels	2 500	2 644	2 340
Intérêts	20 400	19 614	20 563
	<b>664 420 \$</b>	<b>659 470 \$</b>	<b>674 282 \$</b>